OUVERTURE

l'essentiel pour les Villeneuviens



Une Cité de charme et de caractère

SUR YOFE

Sommaire

Interview de Nadège Naze, Maire de Villeneuve-sur-Yonne



Cela fait maintenant 9 mois que vous avez été élue Maire de Villeneuve-sur-Yonne. Comment vivez-vous cette responsabilité ?

Eh oui déjà 9 mois!

Un temps précieux pour une femme, n'est-ce pas ? C'est une lourde responsabilité que j'assume pleinement et je souhaite rapidement que Villeneuve retrouve une situation saine et sereine pour le bien de tous.

Cette responsabilité de Maire a-t-elle changé quelque chose chez vous ?

Je ne pense pas, la seule chose qui change c'est le regard des autres. Pour ma part, je reste la même femme, engagée comme je l'ai toujours été!

Vous avez choisi de maintenir une activité professionnelle malgré la lourdeur de votre fonction. Pourquoi ?

Il est important pour moi de garder mon activité, même si je vous l'avoue, les premiers mois ont été assez compliqués pour m'organiser. Une vie de mère active combinée avec une fonction de maire n'est pas de tout repos. Pour moi, garder une activité permet de garder les pieds sur terre et un œil sur la réalité. La fonction de maire n'est pas un métier, il faut pouvoir rebondir après un mandat.

Dans cette période considérablement compliquée, liée à la fois à la crise sanitaire et à la situation financière particulièrement difficile dont la nouvelle majorité a héritée, quelles sont vos priorités pour les deux ans qui viennent ?

La première priorité est d'assainir les finances de la ville, mais il ne faut pas pour autant ne rien faire. Nous avons des urgences à gérer qui concernent la sécurité des bâtiments (crèche, église) mais aussi un patrimoine et de la voirie à entretenir. Nous allons nous concentrer sur ces dossiers tout en commençant à travailler sur les dossiers plus structurants.

À plus long terme, quels sont les projets structurants que vous envisagez pour permettre de contribuer au développement économique, social, culturel et touristique de notre ville ?

Notre ville a un gros potentiel touristique et l'aménagement portuaire et de loisirs renforcera l'attractivité touristique de notre ville, c'est un dossier sur lequel je vais travailler en ma qualité de vice-présidente chargée du tourisme au sein de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais.

Il nous faut aussi réfléchir à l'isolation de nos bâtiments pour préserver l'environnement, à la réfection du marché couvert qui est un outil essentiel pour nos commerçants.

Dès que la situation sanitaire le permettra nous organiserons des réunions publiques afin d'échanger avec les Villeneuviens, il me semble important de bien cibler les priorités.

SOMMAIRE



3 Actualité

14 CCAS

24 Commerces

6 Instants choisis

15 Commémorations

28 CAGS

8 Finances

16 Vivre ensemble

30 Histoire

10 Travaux

18 Culture

32 Vie municipale

12 Jeunesse

22 Associations

35 Expression des groupes municipaux

OUVERTURE - Magazine Municipal -

Directrice de la publication : Nadège NAZE • Rédaction : comité de rédaction • Responsable de la communication : Vanessa PAREAU • Crédits photos : mairie de Villeneuve-sur-Yonne • Imprimeur : Imprimerie Chevillon - Tirage : 3 000 exemplaires Ne pas jeter sur la voie publique

Santé: penser à l'avenir

La période que nous vivons depuis plusieurs mois nous montre, s'il en était besoin, que la santé est le bien le plus précieux qu'il nous faut consolider et défendre individuellement et collectivement.

Vos élus partagent vos inquiétudes face à l'évolution de la situation de notre commune qui doit faire face à des départs à la retraite de certains de nos médecins.

La commission santé du Conseil municipal qui était réunie le 24 février a fait le point de la situation à la suite de la rencontre que Madame la Maire et Madame Zeppa, adjointe au maire, ont eue avec les représentants de l'ARS (Agence Régionale de la Santé). Cette rencontre a permis de dégager des pistes à court et à moyen terme, pistes que nous allons explorer pour revenir vers vous et vous en informer.

D'ores et déjà une proposition de maison de la santé est en cours d'étude pour en examiner les conditions de réalisation.

Il s'agit pour nous d'une priorité pour éviter que notre ville devienne un désert médical. Nous multiplierons les

contacts avec les pouvoirs publics, mais aussi les professionnels de la santé (médecins, pharmaciens, hôpitaux, biologistes, kinésithérapeutes, etc.) afin de revenir vers vous avec des pistes concrètes.

Nous travaillerons en liaison avec tous les groupes du Conseil municipal qui le souhaitent, car pour nous, revitaliser l'accès aux soins dans notre ville doit être une priorité commune qui transcende les désaccords politiques.

Nouveau à la pharmacie de la République

une borne de téléconsultation

Un numéro de portable et la carte vitale, c'est tout ce qu'il faut pour être mis en relation (avec l'aide de votre pharmacien) avec un médecin pour la téléconsultation médicale, en toute confidentialité et sans avance de frais.



Agend	6 7 8 9 10 11 15 16 17 18 19 27 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28	31 mai et 1 ^{er} juin	Les Chantiers du Théâtre Festival Jeune Public Le merveilleux voyage de Chao Compagnie Les 7 marches Une patte avant l'autre Compagnie Couverture(s)
9 avril	Conseil municipal > Salle du conseil		> Théâtre - Espace Pincemin
10 avril au 26 juin	Exposition Biaggo Pancino > Musée-Galerie Carnot	5 et 6 juin	Collecte alimentaire > Magasin Casino
17 avril à 18h30	Les Chantiers du Théâtre Spectacle <i>Fantômas</i> Senecio Quartet > Théâtre - Espace Pincemin	13 juin	Association Randoxygène Randonnée de 22 km sur la journée > Chaumont
i i 7 mai !	Conseil municipal (vote du budget) > Salle du conseil	18 juin	Conseil municipal > Salle du conseil
¦ 9 mai	Association Randoxygène Randonnée de 16 km sur la journée > Saint-Fargeau	20 juin	Association Randoxygène Randonnée de 14 km sur la journée > Villeneuve-sur-Yonne
1 30 mai	Association Randoxygène Randonnée de 16 km sur la matinée	21 juin	Fête de la Musique > Au centre-ville
1 1 1	> Paron	26 juin	Kermesse des écoles publiques > Parc de la mairie

Actualité

La Covid-19

Depuis mars 2020, la crise sanitaire s'est abattue sur la France avec le Coronavirus. Nous vivons depuis lors une période difficile sur le plan de l'activité professionnelle, de la vie familiale et dans les relations avec les autres.

Nous nous rendons compte avec beaucoup de force que la santé est notre bien le plus précieux. Avoir la santé, c'est pouvoir exercer une activité professionnelle normale, rester en relation avec sa famille proche ou lointaine, aller au restaurant, au cinéma ou visiter un musée. Vivre tout simplement.

Nous espérons tous revenir à une situation moins contraignante dans les mois qui viennent tout en sachant que cette épidémie laissera des traces qui auront des conséquences sur notre façon de vivre.

Au tout début de cette épidémie inédite, les autorités nationales, pour nous protéger et éviter la propagation, avaient choisi le confinement pour 7 semaines (du 16 mars au 10 mai), puis un second confinement en octobre et novembre 2020, assorti d'un couvre-feu.

Malgré cette crise, nous continuons, heureusement à travailler et à faire des projets.



Ce qu'il faut savoir

La Covid-19 affecte les individus de différentes manières. La plupart des personnes infectées développent une forme légère et modérée de la maladie et guérissent sans hospitalisation.

Les symptômes les plus fréquents sont :

la fièvre, une toux sèche, un état de fatigue anormale, maux de tête, perte de l'odorat ou du goût.

Les symptômes moins fréquents :

des courbatures, maux de gorge, diarrhée, conjonctivite, éruption cutanée ou décoloration des doigts ou des orteils.

Comment se prémunir ? - - - -

- Suivre les conseils des autorités sanitaires locales.
- Se laver fréquemment les mains. Utilisez du savon et de l'eau ou une solution hydro-alcoolique.
- Garder une distanciation physique (ne pas toucher ni embrasser les autres).
- Porter un masque lorsque la distanciation physique n'est pas possible.
- Évitez de se toucher les yeux, le nez ou la bouche.
- En cas de toux ou d'éternuement, se couvrir le nez et la bouche avec le pli du coude ou avec un mouchoir jetable, puis se laver les mains.
- Restez chez vous si vous ne vous sentez pas bien.
- Consulter un professionnel de santé par téléphone (médecin traitant,...) en cas de fièvre, de toux et/ou de difficultés respiratoires. Cela vous protège et empêche la propagation des virus et d'autres infections.



Actualité

Si j'ai été testé positif -

- Prendre sa température deux fois par jour et ne pas prendre d'anti-inflammatoires ou d'ibuprofène sans l'avis de son médecin.
- Éviter les contacts avec les autres personnes de son foyer ou son foyer de résidence. Si possible, ne pas toucher ni embrasser les autres.
- Ne pas recevoir à son domicile de personnes extérieures à son foyer sauf des soignants ou des aidants
- Ne pas partager son lit et prendre ses repas en respectant la distanciation.
- Se laver les mains très souvent avec de l'eau et du savon et les sécher avec une serviette personnelle ou un essuie-main jetable.
- Se moucher en utilisant un mouchoir à usage unique, à jeter après utilisation, puis se laver les mains.
- Aérer et nettoyer régulièrement son logement.
- Ne pas partager ses objets de tous les jours (serviettes et gants de toilette, savon, couverts, assiettes, téléphone, etc.).
- Éliminer les déchets qui peuvent être contaminés dans un sac plastique dédié et résistant, à fermer et à conserver chez soi pas plus de 24 heures dans un endroit frais ou en extérieur. Le jeter ensuite dans le bac à ordures non-recyclables.
- Pour toute question ayant un lien avec son état de santé, appeler son médecin.

En cas de besoin et d'inquiétude, un numéro vert d'écoute psychologique est en place : 0800 130 000.

Traitements médicaux 💶 🗕

Si vous présentez des symptômes même bénins, isolez-vous et appelez votre médecin (téléconsultation de préférence). Il vous prescrira un test à réaliser rapidement.

Vous pouvez obtenir les coordonnées d'un médecin pour vous prendre en charge en appelant le 0800 130 000.

En cas de difficultés à respirer, appelez le 15.

Quelques indications sur la situation régionale

Aujourd'hui, selon Pierre PRIBILE, directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté : "la population cible et donc prioritaire pour la vaccination, dans la région Bourgogne-Franche-Comté s'élève à 400 000 personnes (les plus de 75 ans, les résidents en EHPAD, les professionnels de santé de plus de 50 ans et ceux qui ont des fragilités et les patients aux pathologies chroniques sévères)".

Pour vacciner tout le monde, il faudrait, selon lui, "800 000 doses, en tenant compte de la seconde injection à administrer 21 jours après la première. Nous avons reçu 100 000 doses..."

La commune a pris les moyens de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation. Les résidents de notre EHPAD ont tous été vaccinés.

Les vaccinations se déroulent malgré quelques difficultés d'approvisionnement des vaccins. Il faut espérer que cela puisse s'accélérer.

Les centres principaux de vaccination icaunais se situent à Auxerre, Sens, Toucy, Avallon, Joigny, et Tonnerre.

Nous savons que la bataille n'est pas gagnée. Les gestes barrières doivent toujours s'appliquer, pour nous protéger et protéger les autres. Nous pourrons alors faire reculer le virus et redonner à nos vies un cours plus serein et normal.

Fabrice LOISEAU

Adjoint au Maire pour les affaires sociales et la santé

Jean KASPARAdjoint au Maire

Instants choisis

Concours d'illuminations et de décorations de Noël









> Remise des prix en mairie

Merci aux Villeneuviens, particuliers et commerçants, qui ont fait preuve de créativité pour embellir la ville et félicitations aux lauréats!

Carnaval virtuel concours du plus beau masque

La Municipalité a lancé un concours de masques pour le carnaval 2021. Ce concours a rencontré un franc succès : 45 candidats ont envoyé leur photo, faisant ainsi vivre les valeurs du carnaval, malgré le contexte sanitaire difficile.

Cette année, pas de batucada, ni de défilé pour le carnaval... Mais pour garder un peu de la joie et de l'esprit du carnaval, la ville a organisé un concours du plus beau masque.

Merci à tous les participants qui ont redoublé d'inspiration. Le sujet du carnaval a inspiré autant nos chères petites têtes blondes que les adultes !!

Toutes ces propositions ont donné bien du mal au jury. L'Union Commerciale et Artisanale (UCA) de Villeneuve-sur-Yonne a souhaité participer et offre également 2 bons d'achats.

La remise des prix aura lieu le mercredi 7 avril prochain à 16h en mairie.

Dans la catégorie 3 à 15 ans, les 2 gagnants sont :







- Evan Pillu (6 ans)

Dans la catégorie adultes, plus de 16 ans, les 2 gagnants sont :



- Philippe Lesourd



- Annick De Schryver

Instants choisis

Collecte solidaire par les collégiens

Vendredi 5 février dernier, les collégiens ont organisé une collecte au profit du Secours Populaire au magasin Casino et au collège.

Bravo à eux pour cette belle initiative.

Merci aux parents, au personnel du collège, au magasin Casino, aux clients mais surtout aux élèves et aux bénévoles du Secours Populaire de Villeneuve-sur-Yonne. Cette journée de collecte a été une belle réussite.



Les grands-mères à l'honneur

Dimanche 7 mars dernier, c'était la fête des grandsmères et la Municipalité ne voulait pas manquer cet événement en offrant des roses aux résidentes de l'EHPAD les rives de l'Yonne. Les hommes, quant à eux ont reçu des chocolats offerts par la résidence.

C'est d'autant plus important en 2021 puisque l'année écoulée a été particulièrement rude pour les seniors, entre menace du virus et isolement forcé. Ce moment a été l'occasion de partager un agréable instant de convivialité, dans le respect des mesures sanitaires.





Les finances de la commune

La situation de la commune et les orientations budgétaires 2021



Une situation financière difficile sous contrôle de la Chambre Régionale des Comptes

La commune se trouve dans une situation financière particulièrement difficile : fort endettement, ratios de gestion défavorables, problèmes de trésorerie, retard de paiement des factures, fonds de roulement budgétaire infime.

En 2020, le budget a été voté : un budget en déséquilibre entraînant la saisine de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) par le Préfet. La CRC a ainsi préconisé un plan de redressement sur 3 ans.

Sur le second semestre 2020, un certain nombre de décisions ont été prises pour réduire les dépenses : diminution des indemnités des élus, diminution du parc automobile (voiture du maire et de la directrice des services), non-remplacement de départs d'agents titulaires et non reconduction de contrats, suppression de la prime de fin d'année aux agents, suppression des illuminations de Noël, arrêt d'abonnements...

En parallèle, des recettes ont été trouvées : des soldes de subventions en théorie perdues ont pu être récupérées, des subventions liées à la crise sanitaire, ...

Un dossier de demande d'aide exceptionnelle au titre des communes connaissant des difficultés financières particulières a été envoyé courant janvier au Préfet.

Quelques chiffres

La commune dépense 1 126,50 € par habitant quand la moyenne de la strate se situe à 935 €.

Les impôts directs s'élèvent à 551,00 € par habitant quand la moyenne de la strate se situe à 507,00 €.

L'endettement par habitant s'élevait à **1 967,13** € fin 2020 et le taux d'endettement était de **170** %. Les moyennes de ces 2 ratios pour les collectivités de même strate sont de **860** € / habitant et **76** %.



En juillet 2020, la ville avait un "stock" de factures impayées par manque de trésorerie, certaines relatives aux exercices 2018 et 2019.

Le montant des impayés étaient de près de 700 000 € fin 2020.

La réduction drastique des dépenses entreprise dès août a permis de diminuer ce "stock" de factures à un peu moins de 400 000 € fin mars 2021.

Un suivi rigoureux de la trésorerie a été mis en place par l'Adjointe aux finances avec la nouvelle directrice financière afin d'anticiper au mieux les dépenses et éviter les situations compliquées de 2020 : 30 000 € de trésorerie le 31 août 2020 alors qu'une échéance d'emprunt de 800 000 € arrivait le 1^{er} septembre 2020.

Les finances de la commune

> Les orientations budgétaires 2021

Au regard de la situation financière décrite précédemment, la commune n'a aucune marge de manœuvre. Il faut réduire les dépenses et augmenter les recettes pour dégager un excédent de la section de fonctionnement suffisant pour couvrir les annuités d'emprunt et retrouver l'équilibre budgétaire.

En 2021, les dépenses d'équipement se limiteront aux urgences et dépenses de sécurité.

- ✓ Le renforcement des fondations de la crèche : 188 400 €
- ✓ Le changement de la bâche de protection sur le marché couvert : 13 485 €
- ✓ Le remplacement d'un serveur et de matériel informatique : 50 000 €
- ✓ L'évolution du logiciel métier JVS : 26 200 €
- ✓ Le rachat d'un véhicule en location : 3 700 €
- ✓ Des travaux de création de gouttières sur l'Église de Valprofonde : 9 950 € subventionnés dans leur totalité par la campagne de mobilisation du mécénat lancée par le biais de la Fondation du Patrimoine.

Au regard de la situation financière globale de la Collectivité, la CRC préconise une augmentation de la fiscalité sur les années 2021 et 2022 alors que dans le même temps, l'État prend des mesures qui allègent les impositions sur les entreprises et les ménages. C'est un paradoxe, mais il faut néanmoins suivre les préconisations de la CRC afin d'assainir la situation de la commune. L'augmentation des taux de fiscalité (de 3 points) sera donc proposée

au budget 2021, malgré des taux d'imposition déjà très élevés et même si cette augmentation aura des conséquences sur la consommation (par la diminution du pouvoir d'achat) et donc aura des effets pour les commerçants et artisans.



Aucun emprunt ne sera fait en 2021. En effet, suite aux échanges avec la Préfecture et la CRC, et compte-tenu du taux d'endettement de la commune, les emprunts sont à proscrire au moins sur les années 2021 et 2022.

Villeneuve-sur-Yonne va avoir deux années difficiles à passer.

Il faudra prioriser sur des sujets essentiels pour notre ville :

- → la santé : permettre aux Villeneuviens de pouvoir se soigner
- √ la sécurité des biens et des personnes : la crèche, l'église...
- ✔ l'attractivité : la Halte Fluviale et de loisirs

Certains choix ont des conséquences directes sur la situation des administrés et des agents, mais ils sont nécessaires pour nous permettre de continuer à assumer les missions de services publics.

2021 constitue donc une année charnière

Ne pas s'engager d'une façon résolue dans cette phase de redressement, ce serait prendre le risque d'une mise sous tutelle et les élus ne seraient plus maîtres des choix pour lesquels les citoyens les ont élus.

Le redressement des finances de notre commune constitue, aujourd'hui, une priorité absolue et une nécessité car c'est sa mise en œuvre qui nous permettra d'envisager l'avenir sereinement et de répondre aux attentes de notre population.

Ce retour à l'équilibre et à la reconstruction de notre capacité d'autofinancement est le point de passage obligé pour permettre de mettre en œuvre les ambitions de Villeneuve pour favoriser le développement, économique, social, touristique et culturel de notre ville et apporter notre contribution au rayonnement de notre territoire, du Département et de la Région.

C'est le choix de la responsabilité, condition essentielle pour consolider la citoyenneté et la démocratie.

Francine SIMON

Adjointe au Maire en charge des finances

Nadège NAZE

Maire

Travaux

Les travaux sur la commune

La Municipalité a engagé une réflexion pluriannuelle concernant les travaux d'entretien sur la voirie et les bâtiments communaux.



>> Travaux de modernisation rue de la Gare

Deuxième semestre 2020, en amont des travaux, une évaluation de l'état des réseaux rue de la gare en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS) a été réalisé.

La Municipalité a fait inscrire au budget de la CAGS le remplacement et la rénovation des conduites d'eau potable, d'eau pluviale et d'assainissement.

Pour 2021, ces canalisations seront remplacées et rénovées.

Nous profitons de ce chantier, en partenariat avec Gaz de France, pour moderniser les conduites, pour passer

de "basse pression" en "moyenne pression" permettant ainsi une détection de fuites plus aisée.

La modernisation des réseaux induit de fait des économies.

Fin 2022 ou début 2023, la chaussée de la rue de la gare sera refaite grâce au financement du Département que nous avons sollicité.

>> La halle du marché

Afin de préserver la toiture de la halle du marché couvert et l'activité commerciale indispensable à la vie de notre commune, un nouveau bâchage sera réalisé dès le mois d'avril en dehors des jours de marché donnant ainsi le temps à la Municipalité de financer et restaurer la couverture avec le soutien de ses partenaires institutionnels.



>> Multi-accueil, crèche municipale, restaurant scolaire

Une attention particulière est apportée au multi-accueil, crèche municipale et restaurant scolaire qui sont une des priorités de la collectivité en tant que service public dans le cadre de développement de la ville.

C'est dans ce contexte que des travaux de reprise de désordres structuraux à la crèche sont engagés pour l'année 2021 sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Monsieur Droin afin de pérenniser le bâtiment sans affecter le service public ; en effet, ces travaux seront réalisés pendant la période estivale lors de la fermeture annuelle de la crèche.

Ce sont des travaux qui permettront des réparations et embellissements en 2022. En 2022 et 2023, ces mêmes engagements s'appliqueront au restaurant scolaire.

>> Curage des fossés route de Bussy



Les habitants de la route de Bussy ayant subi l'impact des inondations de 2016 et 2018, la Municipalité a souhaité entreprendre la réfection et la création d'un fossé entre la rue Ismaël Besnier et la route de Bussy afin de sécuriser une partie des habitations situées en contrebas de la route départementale.

Ces aménagements ont été réalisés par les agents du service technique. Ce type de réalisation se pérennisera sur l'ensemble de la commune grâce la volonté de l'équipe municipale qui priorise un entretien de l'environnement communal accentué par une modification du climat et de ses conséquences.





>> Aménagement de l'arrêt de bus aux Giltons

Un changement lié au ramassage scolaire au hameau des Giltons a amené la Municipalité à une réflexion sur la sécurité des enfants par la mise en place d'un nouvel abribus.

C'est dans ce contexte qu'une convention à titre gracieux a été signée avec Monsieur Bernardin pour la cession d'une partie de sa propriété permettant ainsi l'installation de cet abribus, travaux qui ont été effectués par les agents du service technique.

Afin de sécuriser le site, et suite à la demande de Madame la Maire, une extension du réseau d'éclairage public a été réalisée par le service compétent de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais.

Participez à la préservation du patrimoine

FONDATION Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine de nos régions.

Vous souhaitez participer à la préservation du patrimoine historique de la ville de Villeneuve-PATRIMOINE sur-Yonne? C'est le moment d'agir.

Contribuez par vos dons au projet de restauration et d'animation de la maison "Les Relais", bâtie en 1807, lieu de séjour de peintres et écrivains illustres. Les deux églises de Villeneuve-sur-Yonne, Notre-Dame de l'Assomption et Valprofonde, ont déjà fait l'objet de campagnes de travaux soutenues par la Fondation du patrimoine. Comment faire votre don ? Un simple clic sur le site de la Fondation du Patrimoine.

https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/maison-les-relais-villeneuve-sur-yonne

Les particuliers peuvent déduire ce don de leurs impôts. Pour chaque don, un reçu fiscal est édité par la Fondation du Patrimoine.

Jeunesse

La Caisse des Écoles

Suite à l'Assemblée Générale tenue le mercredi 14 octobre 2020, nous sommes ravis de vous présenter les membres du bureau de la Caisse des Écoles Publiques de Villeneuve :

Mme La Maire, Nadège NAZE, Présidente, membre de droit, accompagnée de 2 membres élus de la Municipalité, Mme Christelle MEIRA BARBOSA et Mme Natacha PEREIRA.

M. Donovan RAGOO, Vice-président ; Mme Valérie GAUTIER , régisseuse ; Mme Julia CRUZ , secrétaire. Ces membres sont des parents d'élèves ou parents d'anciens élèves, élus.

Les directeurs d'écoles, membres de droit : Mmes Annette CLAUSSE PAQUAUX (J. Verne) ; Catherine GUIL-LERME (La Tour) ; Annabelle LEMAITRE (Joubert) et M. Alain CHAMBRILLON (P. Bert).

Ce bureau s'accompagne aussi de tous les autres acteurs bénévoles de cette belle association : parents d'élèves, professeurs des écoles et d'autres membres désireux d'agir pour le bien des enfants de la ville.

Un grand merci à tous ces bénévoles qui œuvrent dans l'ombre à l'épanouissement de nos petites têtes blondes !



Spectacle de Noël - - - -

Pour Noël, la Caisse des Écoles a offert (1 500 €) pour tous les élèves des 4 écoles publiques, une représentation d'un conte théâtralisé par Par Ici la Compagnie en résidence au théâtre de Villeneuve-sur-Yonne : La chèvre et les sept chevreaux (conte de Grimm) pour les maternelles et Moustique (Fabien Arca) pour les élémentaires.

Ces représentations ont eu lieu au théâtre dans le respect des règles sanitaires et à l'école Jules Verne.



Ce spectacle a été l'occasion pour les élèves de l'école de La Tour de s'en inspirer et de réaliser notamment des ateliers d'arts plastiques.









Ci-dessus les œuvres des élèves des classes d'Isabelle Robert et Catherine Guillerme

Jeunesse

La kermesse

Cette équipe de choc tient à se regrouper autour d'un beau projet cette année, un projet qui lui tient à cœur d'autant plus que depuis plus d'un an les enfants ont dû s'adapter à de nouvelles règles en gardant leur cap d'apprentissage, en se donnant deux fois plus pour réussir leur scolarité et pour ne pas décrocher : la Caisse des Écoles envisage la possibilité d'organiser la kermesse des quatre écoles publiques de la ville le samedi 26 juin!

Cette année, si cette kermesse réussit à se dérouler, bien sûr dans le respect des règles sanitaires en vigueur, vous allez en prendre plein la vue!

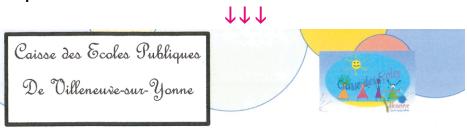
Notre équipe pense actuellement à de nouveaux stands et à de nouvelles animations qui feront plaisir aux enfants! Alors restez attentifs chers Villeneuviens car ce sera une des rares fêtes que nous pourrions réussir à faire cette année. Si le cœur vous en dit, nous recherchons des bras volontaires afin de partager cette journée avec les enfants.

Venez nombreux nous aider à faire de cette journée un moment de réconfort inoubliable pour les enfants (contact au 03 86 87 01 86, école Joubert). Nous recherchons : des maquilleurs, des personnes pouvant tenir des stands de jeux ou pour aider à la préparation.



Pour aider à financer tous nos projets, nous organiserons une vente de tickets de tombola (tous gagnants !) au mois de juin. Cette vente sera ouverte à tous. Il vous suffira de vous adresser à l'une des 4 écoles.

Et si vous souhaitez soutenir la Caisse des Écoles, vous pouvez en devenir membre VIP en faisant un don (carte de membre honoraire à disposition dans les écoles et à la mairie).



A l'attention de tous les parents

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez la Caisse des Ecoles Publiques de Villeneuve sur Yonne a pour objectif d'aider dans le financement des projets éducatifs des 4 écoles publiques de notre ville, ainsi elle finance une partie ou parfois la totalité de certaines sorties scolaires. En 2020 malheureusement aucun projet de sorties n'a pu aboutir, à part le spectacle de Noël proposé par une troupe locale « Par ici la compagnie » (1500€ pour toutes les écoles)... nous espérons néanmoins que 2021 nous permettra d'organiser des évènements pour le bien de nos enfants.

Au-delà de la subvention versée par la commune <u>les recettes de notre association sont liées à nos activités</u>: le loto de la caisse des écoles ne pourra avoir lieu, ce qui nous génère un petit manque à gagner … nous commençons à préparer la kermesse en espérant de tout cœur avoir l'autorisation de la faire… <u>Les recettes sont aussi liées aux dons et aux cotisations volontaires des parents</u>. En cela nous vous invitons à faire un don qui vous donnera officiellement le titre de VIP de la Caisse des Ecoles et vous contribuerez ainsi au succès de notre association et au soutien des projets pédagagiques de vos enfants.

Vous trouverez ci-joint la carte à remplir. Cette dernière, une fois validée par notre équipe, vous donnera droit, sur présentation, à un ticket gratuit à la kermesse (26 juin 2021).

Dans l'attente de nous rencontrer et de partager ensemble des moments de convivialité,

Recevez nos salutations les plus cordiales,

Nadège NAZE Présidente de la Caisse des Ecoles Maire de Villeneuve-sur-Yonne Les membres de la Caisse des Ecoles



La Caisse des Écoles recherche :

- > des tontons aux gros muscles
- > des papas généreux
- > des mamies qui s'ennuient



Reçu de Don Caisse des Ecoles Villeneuve sur Yonne		
Nom du parent :		
Nom de l'élève :		
Ecole :	Classe :	
Montant :	O chèque	
	O Espèce	
Signature :		

Les actions solidaires du CCAS

La collecte alimentaire

La collecte alimentaire a eu lieu le week-end du 26 au 28 novembre 2020 au magasin Casino où nous avons trouvé un accueil chaleureux de la part du directeur Monsieur Rodriguez et de son équipe, que nous tenons à remercier.

Nous avons, grâce à vous, récolté sur ces 3 jours 778 kg de denrées y compris les produits d'hygiène, ménager et le nécessaire pour les bébés.

Etaient présents pour cette collecte, Janine Lantenois, Françoise Peltier, Carole Letin, Lydia Hourlier, Francine Simon, Fabrice Loiseau... que nous remercions chaleureusement pour leur investissement.



Au regard du succès de cette initiative, le CCAS de Villeneuve-sur-Yonne organisera une nouvelle collecte alimentaire au magasin casino les 5 et 6 juin prochains.

Nous savons que nous pouvons compter à nouveau sur votre générosité.

Les boîtes de Noël

Les boîtes de Noël, une proposition de Janine Lantenois, ont rencontré un réel succès.

Nous avons distribué aux personnes seules ou démunies, une boîte qui contenait un objet chaud, une gourmandise ou une petite décoration et un petit mot chaleureux.

Nous remercions les Villeneuviennes et Villeneuviens pour cette première édition qui sera reconduite aux alentours du 15 novembre prochain.

Des chocolats pour nos aînés

En ces temps difficiles, Françoise Peltier et Janine Lantenois ont préparé **200 sachets de chocolats qui ont été distribués par la Municipalité aux personnes âgées des EHPAD** de Villeneuve-sur-Yonne les 16 et 17 décembre derniers.

Cette distribution a été suivie d'un concert organisé par Candice Bourrel et son ami.

Cette initiative a permis un moment de chaleureuse convivialité à nos anciens, qui en ont besoin.



Toutes ces actions montrent que la générosité irrigue notre ville et permet de procurer des moments de joie à nos anciens et à ceux qui connaissent des moments difficiles dans leur existence. C'est aussi cela vivre mieux ensemble.

Merci à tous d'être les acteurs de cette solidarité!

Fabrice LOISEAU Adjoint au Maire pour les affaires sociales et la santé

Commémorations

Rénovation de la stèle du souvenir des morts en Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



Sur proposition de Monsieur Christian Porte, Président de la FNACA, la commune a procédé à la rénovation du site dédié aux morts au cours de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (croisement rue de Valprofonde et faubourg Sommier).

Le petit muret a été construit avec des pierres en stock aux services techniques et le matériel utile au scellement a été financé par un don d'un habitant de la commune. Il n'y a donc eu aucun frais direct engagé par les finances municipales, compte tenu de la politique d'économie engagée par le bureau municipal.

Nous tenons à remercier les deux agents des services techniques : Mrs Jean-Luc Grenet et Antonio Martins de Pinho qui ont réalisé ce très beau travail.

Il nous a semblé normal d'effectuer cette rénovation d'un lieu de mémoire qui soit digne de l'engagement de nos compatriotes, morts pour la France, c'est-à-dire pour nos valeurs et nos libertés et dont le souvenir continue à être entretenu par les différentes associations des anciens combattants et nos Porte-Drapeaux, que nous remercions chaleureusement.

Jean KASPAR

1^{er} adjoint au Maire en charge des anciens combattants

Commémorations prévues en 2021

Vendredi 19 mars

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Dimanche 25 avril

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Samedi 8 mai

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Dimanche 9 mai

Journée de l'Europe

Fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme

Jeudi 27 mai

Journée nationale de la Résistance

Mardi 8 juin

Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" en Indochine

Vendredi 18 juin

Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle

Mercredi 14 juillet

Fête nationale

Dimanche 18 juillet

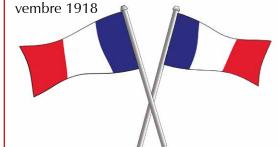
Journée nationale à la mémoire des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux "Justes" de France

Samedi 25 septembre

Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives

Jeudi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice du 11 no-



Vivre ensemble

Renforcer la démocratie municipale

Votre Municipalité est convaincue de l'importance que nous devons accorder à la vie démocratique de notre cité.

Faire vivre la démocratie locale, c'est-à-dire l'intervention des citoyens, est une nécessité pour mieux prendre en compte leurs aspirations, construire avec eux l'avenir de notre ville et expliquer les choix que la Municipalité est amenée à effectuer en particulier dans les contextes sanitaire et financier particulièrement difficiles.

La démocratie municipale doit reposer sur plusieurs principes que l'on peut résumer ainsi :

- ✔ Bien expliquer les choix que la Municipalité est amenée à faire sur le plan financier mais aussi sur la nature des investissements qu'elle envisage.
- ✓ Expliquer la portée et le sens de ces choix.
- ✓ Impliquer les citoyens le plus en amont possible pour qu'ils puissent peser sur ces choix.
- ✓ S'appuyer sur les délégués des quartiers et des hameaux pour être à l'écoute des citoyens.
- ✓ Reprendre les rencontres conviviales dans les différents hameaux.
- ✓ S'appuyer sur l'ensemble des acteurs, économiques (entreprises, artisans et commerçants), sociaux et culturels pour créer les nécessaires liens qui permettent de mieux vivre ensemble.
- ✔ Développer l'information et la communication.

Il est vrai que la crise sanitaire ne nous a pas permis d'utiliser tous les leviers de la communication en particulier l'organisation de réunions d'informations pour échanger collectivement sur la situation financière de la ville ou sur les priorités que nous nous sommes fixés malgré un contexte financier difficile.



Nous nous appuyons pour développer notre communication, dans cette situation de crise sanitaire, sur l'information écrite, les réseaux sociaux ou encore notre bulletin municipal.

Nous nous appuyons aussi sur les délégués des quartiers et des hameaux que nous avons réunis en novembre et que nous réunirons, à nouveau, très prochainement.

Nous espérons que rapidement, nous pourrons revenir à une situation plus normale pour enrichir nos processus d'information afin de mieux communiquer avec vous.

La démocratie, c'est-à-dire l'intervention des citoyens sur tout ce qui touche à l'avenir de notre ville, est un combat permanent.

Elle demande un effort permanent de chacun en :

- Refusant les attaques portant sur l'intégrité des personnes
- ✓ Ne se limitant pas à la critique mais en étant force de proposition
- ✓ Ayant le souci de la vérité, même si elle peut être difficile à dire et à entendre
- Étant à l'écoute de ceux qui ne pensent pas comme vous, dans un esprit d'ouverture et de bienveillance.
- ✓ Étant convaincu que l'on est toujours plus efficace et intelligent à plusieurs.

Il nous appartient, ensemble, d'approfondir et de faire vivre la démocratie municipale.

Jean KASPAR

1^{er} adjoint au Maire en charge de la démocratie participative

Vivre ensemble

Développer l'Esprit Civique pour mieux Vivre Ensemble

Nous savons que la très grande majorité des concitoyens de notre ville font preuve d'esprit civique et sont respectueux des règles et de notre environnement. Qu'ils en soient remerciés.



Ce constat positif ne doit pas nous empêcher de constater que certains se laissent aller et se comportent comme s'ils étaient seuls au monde, ne respectent pas les règles pourtant nécessaires pour bien vivre ensemble.

Ainsi, nous avons vu quelques dépôts sauvages (matelas, fauteuil, engins divers et variés, sacs de plastique, etc.) se multiplier, dégradant notre environnement et obligeant les agents des services techniques à intervenir pour dégager ces dépôts, alors qu'ils ont d'autres priorités et que nous disposons d'une déchèterie à Rousson ouverte toute la semaine.

Autre exemple, il est choquant de constater que certains automobilistes ne respectent pas les interdictions mises en place autour du carrefour Saint-Laurent pour cause de travaux, prenant ainsi des risques pour leur sécurité et celle des autres. Nous sommes conscients des contraintes que cela peut poser d'abord aux riverains et, bien sûr, aux automobilistes pour leurs déplacements, mais on ne peut pas demander aux collectivités territoriales

d'entretenir les différents réseaux (électricité, eau, gaz...) et refuser de faire les efforts permettant la réalisation de ces travaux.

Que dire des mégots, des canettes, des sacs plastiques, des masques abandonnés sur certains trottoirs ou chemins ou des déjections canines qui ne sont pas ramassées ?!

Enfin, il y a le brûlage de végétaux à l'air libre (pourtant interdit par la loi) qui pollue et peut être source de troubles avec le voisinage.

La propreté de notre ville, l'entretien de notre cadre de vie ne dépend pas seulement du personnel des voiries ou des choix de la Municipalité, mais aussi de la contribution de chacun d'entre nous.

Nous pouvons par des gestes simples contribuer à rendre notre ville plus agréable :

- Se déplacer à la déchèterie pour se débarrasser des encombrants,
- Éviter de jeter les mégots, masques, canettes ou autre sur la voie publique
- Respecter les interdits de circulation et emprunter les circuits modifiés, en cas de travaux.

Jean KASPAR 1^{er} adjoint au Maire



Nous comptons sur l'esprit civique de tous pour contribuer à rendre notre ville plus agréable et notre environnement plus propre et donc plus accueillant et harmonieux.

Culture

Patrimoines en Bourgogne au Musée-Galerie Carnot

Dispositif mené en partenariat avec la DRAC et l'Education Nationale, "Patrimoines en Bourgogne" permet aux établissements scolaires de bénéficier d'une présence d'artistes pour le premier ou le second degré, dans tous les domaines artistiques, pourvu que le thème soit en rapport avec un patrimoine de proximité des élèves. Une visite de la ville a permis aux élèves de CM1 de l'école Joubert de découvrir l'importance de l'arbre et du bois dans la ville.

François Lelièvre, sculpteur sur bois installé à Saint-Julien-du-Sault, a fait visiter son atelier aux enfants. Ils ont pu voir toutes les machines utiles au travail du bois.

Puis, tous les mardis de septembre à décembre, François Lelièvre est venu dans la classe.

Quatre œuvres collectives ont donc été réalisées, inspirées du travail de sculpteur de François Lelièvre. Les élèves ont d'abord travaillé sur une souche dont ils ont pris les empreintes. Cette approche a permis, dans un premier temps, de mieux connaître l'élément naturel et d'en extraire une conception esthétique. Ensuite, la mise en couleur a transformé l'élément naturel en objet. De souche, elle est



devenue socle. Les lignes de vie de la souche apportaient une touche graphique visible dans les productions. Dans un deuxième temps, des chutes de bois choisies par les enfants, taillées par l'artiste, ont été posées sur le socle. Ces troncs peints sont les symboles de l'arbre de son élévation, son unicité et son altérité. Ils ont été disposés en forêt pour rappeler l'importance de la communication entre eux.

L'exposition était alimentée par d'autres créations. Chaque étape de travail a été approfondie par l'enseignant dans des matières transversales : réalisation d'un film d'animation "tombe les feuilles", prise d'empreinte, réalisation de productions pour expliquer les interactions entre les arbres...

Et bien sûr, les photos rappellent chaque moment.

La dynamique du groupe et la simplicité des échanges entre l'artiste, l'équipe enseignante et le Musée-Galerie Carnot ont été essentiels dans la réussite de ce projet. Les œuvres et les autres productions ont été présentées au Musée-Galerie Carnot. Les familles sont venues les découvrir. Malgré les conditions sanitaires restrictives, il était important de conserver cette forme de restitution.

Leur travail trouve une valorisation dans l'exposition du Musée-Galerie Carnot et à travers les yeux de leur entourage.





nuer de satisfaire ses lecteurs, soit en ouverture "libre" soit sur rendez-vous.

Toutes les précautions ont été prises pour assurer un service en toute sécurité : nettoyage des livres à l'alcool, mise en quarantaine, dissociation des postes, retour des postes de prêt, toutes mesures qui perdurent bien entendu.

Malheureusement, les animations n'ont pas pu avoir lieu: "Biberons de lecture", "Croq'histoires", "On n'a pas tout lu" devront sans doute trouver de nouvelles formes dans les mois à venir.

Quoi qu'il en soit, la bibliothèque garde ses portes ouvertes - autant que possible - pour le plaisir de vous accueillir et vous conseiller afin de passer de bons moments de détente et d'évasion...

Bibliothèque municipale Jorge Semprún



3 rue Jorge Semprún



03 86 87 27 88



Horaires d'ouverture au public :

Mardi: 14h – 18h15

Mercredi: 9h – 12 h // 14h – 18h15 Vendredi: 9h - 12 h // 14h - 18h15

Samedi: 14h – 18h15



Vous pouvez consulter le catalogue en ligne :

https://bibliothequevilleneuvesuryonne.opac-x.com/accueil

Vous pouvez également bénéficier de ressources numériques (films, livres, magazines, chansons et histoires pour petites oreilles...), proposées par la bibliothèque départementale, sous condition d'inscription à la bibliothèque : https://rayonnages.mediatheques.fr/

Culture

Espace Pincemin - Réouverture du théâtre

Depuis le mois de décembre 2020, le théâtre de Villeneuve-sur-Yonne a rouvert ses portes sous l'impulsion de quatre compagnies professionnelles de spectacle vivant et avec le soutien de la Municipalité.

Archipel, Par ici la Compagnie, Les Murmures Langadous et Le Balükraka Théâtre ont réinvesti les lieux dans le cadre de leur projet Les Chantiers du Théâtre de Villeneuve-sur-Yonne.

Les Chantiers du Théâtre se donnent pour but de faire de cette jolie salle, un lieu ouvert et vivant.

- > Ouvert au public, dans le cadre d'une programmation de spectacles pour tous les habitants.
- > Ouvert aux artistes, en leur permettant d'y venir travailler, répéter lors de résidences de création.
- > Ouvert aux rencontres, lors de moments chaleureux et vivants autour de la création, entre le public et les artistes.

"Début janvier, nous avons nettoyé, rangé, remis en ordre de marche la salle, avec le soutien des services techniques. Il reste encore beaucoup à faire. Il manque des pendrillons par exemple, des rideaux de théâtre servant à cacher les coulisses. Nous avons mis en commun une partie de notre matériel technique propre : projecteurs, console lumière, équipement son, tapis de danse sur le plateau, pour parer au plus urgent et accueillir des spectacles et des répétitions sans attendre. Dès que possible, il nous faudra investir dans du matériel pérenne. Cela s'appelle les Chantiers du Théâtre pour un théâtre encore en chantier" déclare une des membres de l'équipe.



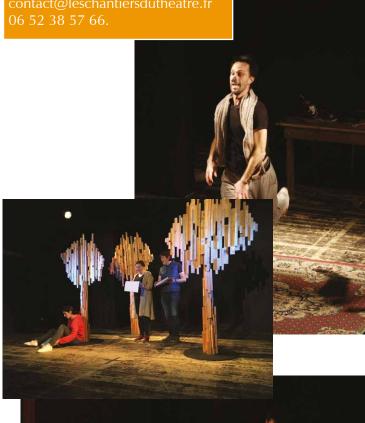
Mais déjà des compagnies ont eu la chance de venir travailler en résidence à Villeneuve-sur-Yonne et aussi de pouvoir partager un moment avec des spectateurs. En effet, le théâtre est toujours fermé au large public, suite aux décisions du gouvernement liées au Covid, mais, dans le respect des consignes sanitaires, il a été et est possible à de petits groupes scolaires et à des professionnels d'assister au travail des compagnies.

Les Chantiers s'activent donc et le théâtre de Villeneuvesur-Yonne s'anime de nouveau.

Entre janvier et juin 2021, ce sont 13 périodes de résidence, 6 spectacles et 9 représentations qui sont prévues, ouvertes à toutes et tous.

Pour recevoir toute la programmation, vous pouvez vous inscrire sur le site :

www.leschantiersdutheatre.fr ou les joindre à :



Les services culturels dynamiques s'adaptent à la période

Malgré le contexte sanitaire et la situation financière de la commune, les services culturels de Villeneuvesur-Yonne ont su se mobiliser pour garantir la continuité des actions culturelles.

Notre Musée et ses médiatrices culturelles ont accueilli les scolaires et les services dédiés à la jeunesse tout au long de l'année, en collaboration étroite avec les artistes.

Au Musée-Galerie Carnot, l'été 2020 s'est achevé par le décrochage de l'exposition *Floraison* de Judith Wolfe le 30 août 2020. Puis, la nouvelle programmation 2020-2021 a débuté avec la présentation des œuvres de Frédéric Couraillon du 5 septembre au 2 novembre 2020 *L'inconnu des ombres*.

Une lecture d'Emmanuel Moses pour la parution de son livre *Dona* illustré par des gravures de Frédéric Couraillon et un récital de l'artiste peintre, pianiste à l'espace Pincemin ont ponctué cette exposition.

Le pari de n'ouvrir que le Musée-Galerie Carnot, malgré le confinement, a donné l'occasion au public de découvrir l'exposition François Lelièvre *tel est l'arbre* dès le 15 décembre 2020.

Malgré la refermeture du Musée-Galerie Carnot, nous remercions Gérard Lesoeur d'avoir accepté d'investir les lieux du 6 février au 13 avril 2021. Ainsi, dans l'attente d'une réouverture prochaine, vous pourrez découvrir une présentation virtuelle de cette exposition afin que l'artiste lui-même vous présente ses *tronches de vie*.



Exposition de Gérard Lesoeur

Par ailleurs, un bref retour sur l'ensemble des actions culturelles menées avec les acteurs locaux, prouve combien la culture est vivante sur notre territoire. Les caveaux du musée ont ré-ouverts pour la présentation des sculptures de métal de Yoann Serrano du 2 au 14 octobre 2020. Dorénavant, ces salles accueilleront d'autres formes artistiques de créateurs locaux.

L'un de nos axes culturels est de nous appuyer sur les évènements nationaux pour dynamiser notre ville. Forts du succès de fréquentation des animations qui se sont déroulées lors des Journées du Patrimoine les 19

et 20 septembre 2020, nous continuerons d'encourager l'ouverture et les actions mises en place pour ces occasions :

- Visite guidée de la vieille ville de Villeneuve-sur-Yonne, le dimanche matin
- Ouverture du lavoir du Puits d'Amour le samedi après-midi
- Ouverture du Musée de la Gendarmerie porte de Joigny
- Ouverture de l'église Notre-Dame de Villeneuve-sur-Yonne et permanence de bénévoles
- Ouverture de l'église de Valprofonde (à l'initiative de l'association du SVEV)
- Ouverture de la maison des Relais (Ancien relais de poste en 1807, lieu de séjour des peintres écrivains de la Revue Blanche, propriété de Bernard Clavel de 1975 à 1982) organisée par les Amis du Vieux Villeneuve avec conférences sur "la poste aux chevaux" par Michel Mélaisne, promenade sur les pas des artistes avec Jean-Marie Pinçon auteur du roman *l'été des Nabis*, démonstration de sculptures sur bois et démonstration de créations d'Emma Couvignou.

> Programmation 2021

La programmation 2021 est donc maintenue, bien qu'elle évolue au fil de la pandémie de Covid-19. Nous serons heureux de vous accueillir avec un protocole renforcé aux prochaines expositions:

> **Biaggo Pancino** du 10 avril au 26 juin

Geneviève Daël

du 3 juillet au 5 septembre

Jean-Marie Queneau

du 12 septembre au 21 novembre

Cette exposition de Jean-Marie Queneau sera le temps fort de cette fin de saison puisque la bibliothèque et le Musée-Galerie Carnot préparent de concert des animations autour des livres d'artistes.

Paul Carali

du 28 novembre au 29 ianvier 2022.

Nous espérons ainsi répondre aux diverses attentes des Villeneuviens, ainsi qu'aux visiteurs de notre belle cité. N'hésitez pas à nous contacter pour d'éventuelles propositions.

Béatrix ZEPPA

Adjointe au Maire chargée des Affaires Culturelles

Françoise PELTIER

Conseillère municipale chargée des Affaires Culturelles

Associations

Le mot de l'élu

66 Vous êtes nos poumons.

Les associations sont les poumons de notre commune. Par leurs initiatives et diversité, les différentes structures qu'elles soient sportives, culturelles, générationnelles ou sociales permettent de tisser de multiples liens entre nous.



Par leurs activités, elles créent un lien avec la population et ainsi contribuent au bien vivre ensemble. Cela contribue aussi au rayonnement de notre ville.

Merci à elles pour leur contribution à l'animation de Villeneuve-sur-Yonne.

Philippe Fernandes

Adjoint au Maire chargé de la vie associative

Les Petites Croix de Villeneuve



Vous souhaiteriez personnaliser vos cadeaux avec de jolies broderies traditionnelles, au point de croix, en broderie suisse ou en Hardanger, changer votre décoration avec des encadrements somptueux ou inédits ou encore fabriquer de beaux objets en cartonnage, de style classique ou contemporain... alors rejoignez-nous : les Petites Croix de Villeneuve vous transmettront tout leur savoir-faire en toute convivialité.

Renseignements: 03 86 97 93 17 ou par mail:



AAPPMA - Atelier Pêche Nature (APN)



L'Atelier Pêche Nature (APN) a pour objectif de permettre au pêcheur débutant, de pratiquer la pêche en ayant un comportement autonome et responsable visà-vis de la nature, des usagers du milieu aquatique et de lui-même.

L'école de pêche agréée sur la base de critères stricts transmet l'éthique de la pêche associative fondée sur :

- le respect du poisson, dont la pêche effectuée dans les règles d'un art résultant de la connaissance de ses modes de vie et de ses techniques de capture raisonnée,
- la conscience du caractère fragile et irremplaçable des milieux aquatiques, de leur faune, de leur flore, des paysages qui leur sont associés, éléments d'un patrimoine environnemental indispensable à la qualité de la vie, à l'équilibre et à l'épanouissement de l'homme,
- le respect de soi-même et d'autrui, qui doit inspirer le comportement du pêcheur à l'égard des autres usagers de l'eau et de son environnement,
- la connaissance du rôle des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique et de ses missions d'intérêt général que la loi leur confie.

Les cours ont lieu tous les mercredis après-midi de 14h à 16h30 ainsi que quelques sorties



pêches et visites de lieux afférents à la pêche en fin de semaine.



Les cours dispensés gratuitement soit en atelier dans notre local ou dans des lieux de pêche différents pour les enfants à partir de 7 ans et adultes, tout le matériel est

fourni, la seule condition pour faire partie de l'atelier est d'avoir pris le permis de pêche de l'AAPPMA de Villeneuve-sur-Yonne, soit par Internet, soit chez un dépositaire de notre commune.

Renseignements : 06 45 48 18 07

Associations

Club Aviron

A Villeneuve-sur-Yonne, depuis un peu plus d'une année, les mercredis et samedis après-midi, vous pouvez voir passer de drôles d'embarcations qui naviguent à l'envers sur la rivière. Il s'agit du club d'aviron créé en 2018 qui partage ses locaux avec le club de canoë-kayak (rive gauche à côté du port de plaisance).

Un an après sa création, ce tout jeune club compte déjà une vingtaine de licenciés de 7 à 77 ans (euh... non, de 11 à plus de 77 ans !), de tous bords (bâbord, tribord, mille sabords !), Villeneuviens ou pas, passionnés de sport, de chronomètre ou même d'ornithologie.

De plus, le club vient tout juste d'être labellisé "école française d'aviron" pour l'année 2021, récompensant ainsi sa dynamique de recrutement et de formation!

L'ambiance y est physique, chaleureuse et authentique, le club est ouvert toute l'année pour les mordus du chrono comme pour les rameurs du dimanche et plusieurs adhésions sont proposées : à l'année, au

trimestre ou au mois.

On y pratique l'aviron de loisir ou de compétition sur différents types de bateaux: 4, 2 ou 1 places, yolette et skiff, toujours avec un encadrement pédagogique adapté.

L'aviron est sans conteste le sport le plus complet, il fait travailler tout le corps,



c'est un sport d'endurance, de vitesse et d'équilibre.

Pour y participer, inutile de dévaliser les boutiques, une tenue de course à pied fait très bien l'affaire, vous avez seulement besoin de vos jambes, de vos bras et d'un bon mental.

Des sorties sont régulièrement proposées sur les grands lacs du Morvan ainsi que des rencontres amicales entre clubs.

Glisser sur un miroir d'eau, sans bruit, au milieu de la rivière, se prendre dans les nénuphars, croiser des libellules, faire la course avec des martins-pêcheurs, coupés du monde le temps d'un après-midi, pour une expé-

rience chaque fois unique, magique et

Au club de Villeneuve, on vit la vie en rose!

Si vous souhaitez plus de renseignements, nous avons une page Facebook mise à jour (presque) quotidiennement, soyez un peu fous, rejoignez-nous!



Club hockey-roller – Les Frelons

Pas le temps de caser un loisir en semaine ? Nous sommes là pour vous le dimanche matin! Que vous soyez seul, entre amis ou en famille, venez découvrir le plaisir et la technique du roller au gymnase E. Chicanne.

Nos initiateurs diplômés vous encadrent et pourront également vous faire découvrir le hockey, avec une section « ado » et une autre adulte.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations et pour une séance d'essai!

Initiation: dimanche de 10h à 11h30, dès 6 ans. Roller-hockey: mardi de 21h30 à 23h et le dimanche de 11h30 à 13h, dès 12 ans.

Renseignements: 06 83 83 45 47



Des idées innovantes pour faire face à la crise

Mot de la Présidente

Nous venons de traverser une année, dirons-nous particulière. Les années qui arrivent seront peut-être semblables alors c'est ainsi qu'il faut apprendre à vivre avec la Covid. Notre nouvelle vie, si je peux la nommer ainsi, doit être unie et solidaire, commerçants, artisans, producteurs devront avancer ensemble.

'Étre local!" on n'y pense pas forcément, est-ce un manque d'habitude?

Nous attendons avec impatience la réouverture de nos restaurants, bars, cinéma, théâtre et tous les commerces, ceux qui sont encore à l'arrêt total depuis trop longtemps à mon goût. Notre association Union Commerciale et Artisanale, UCA Villeneuve s'engage à nouer au mieux des liens humains. Les fêtes de Pâques, des Mères, des Pères, de la Musique, le Vide Grenier, la Braderie et Noël font partie de nos projets pour cette année 2021, avec toujours de nombreux lots à gagner.



La distribution de notre plaquette regroupant vos Artisans et Commerçants de proximité fera également partie de cette année 2021. Avec plus de 90 adhérents, Artisans et Commerçants qui nous suivent, nous souhaitons avec nos animations dynamiser notre ville. Continuez à consommer local, une ville sans commerce est une ville morte.

Prenez soin de vous!!

Jennifer Hennion, Présidente de l'UCA Villeneuve

Les commerçants et artisans se regroupent depuis des années au sein de l'UCA (Union des Commerçants et Artisans) afin de faire vivre notre centreville en proposant des animations telles que le Salon du Mariage, qui a lieu habituellement en automne, ou la brocante du centre-ville, qui a lieu le dernier dimanche d'août. Prendre soin de leurs clients est une priorité pour eux au quotidien, mais aussi à l'occasion de fêtes en offrant des roses à chacune de leurs clientes le jour de la fête des mères par exemple, ou en proposant de remporter des bons d'achats à Noël... Cette dynamique existe depuis maintenant 70 ans et fonctionne grâce aux commerçants et artisans et aux membres des bureaux successifs de l'association.

Juste avant le premier confinement, une nouvelle dynamique allait être mise en place avec la création d'animations voulues au centre-ville, car nous sommes forcés de constater que ces derniers sont assez délaissés depuis des années. Mais voilà, la Covid-19 est arrivée et a stoppé net toute sorte de créations de projets collectifs!

Le 1^{er} confinement

Néanmoins, vos commerçants, obligés de fermer boutique et de se confiner comme tout le monde, ont voulu marquer le coup et apporter à leurs clients une petite touche de positivité, même à distance : ils ont eu l'idée de créer des affiches humoristiques et satiriques, se moquant avec amour et humour de cette nouvelle situation ! Ainsi, 90 affiches différentes ont été créées en quelques jours et placardées sur toutes les vitrines de nos commerces.





J'aime Villeneuve-sur-Yonne et ses Commerces !

Pourquoi 90 affiches ? Car aucun corps de métier présent à Villeneuve-sur-Yonne n'a été oublié : boulangers, infirmières, en passant par le comptable, les tatoueurs et les coiffeurs, jusqu'aux plombiers et carrossiers... même les auto-écoles et les policiers ont eu leur petite affiche !



Malheureusement, nos bars et restaurants n'ont pas eu cette chance et, malgré le fait d'avoir proposé des repas à emporter pour certains, ce petit "sauve conduit" n'a pas suffi...

Témoignage

Voici le témoignage de Julie, propriétaire du Bar Restaurant de la Halle, rue du commerce au centre-ville de Villeneuve-sur-Yonne, gérant 3 employés et fermé depuis le 2^e confinement (en tout plus de 6 mois de fermeture).

Nous sommes déconcertés, blasés, fatigués...
"Non-essentiels" est un terme brutal pour notre corps de métier. Néanmoins, nous ne baisserons pas les bras! Notre métier est toute notre vie, le métier de la restauration est un métier de partage, de convivialité et de passion. Je pense parler au nom de tous mes collègues qui ne peuvent plus exercer ce métier "essentiel" en disant que nous ne baisserons pas les bras et que nous nous battrons jusqu'au bout! Nous sommes toujours là et nous nous battrons, ensemble, à développer le cœur "essentiel" de notre ville.

Le 2^e confinement

Lors du deuxième confinement, nous avons connu le concept des "non-essentiels" qui, malgré le fait d'avoir équipé leurs locaux et de n'accueillir que peu de gens en même temps, ont dû fermer leurs portes avec beaucoup de tristesse.

Mais, dans chaque part d'ombre, on trouve de la lumière! Et un autre concept est né : celui du "Click and collect" qui se développe très bien à Villeneuve-sur-Yonne : ainsi vous avez pu retrouver les produits de la plupart de vos commerçants préférés sur leurs boutiques Facebook, ou sur la plateforme Fairesmescourses.fr mise à disposition gratuitement et bénévolement par des citoyens! Un bel exemple de solidarité!



Vos commerçants sont prêts à rebondir quel que soit l'avenir, si VOUS, vous êtes toujours là!

Un avenir meilleur nous attend, des fêtes et des animations dans votre ville n'attendent que l'autorisation sanitaire pour se faire! Nous nous regrouperons à nouveau, nous boirons et mangerons ensemble à nouveau! Nous danserons ensemble à nouveau!



·BEAUCOUP·

Nous remercions tous ceux qui ont fait l'effort de continuer à faire leurs courses ici, chez nous.

La vie, dans une petite ville comme la nôtre, ne tient qu'avec les gestes de chacun d'entre nous, qu'ils soient petits ou grands.

Ainsi nous remercions:

- Mr Brico Villeneuve d'avoir mis en vente des produits de commerces "non-essentiels", lui étant resté ouvert!
- Docteur PC de s'être mis à disposition pour l'échange des colis en "Click and collect".

- Bee Print de nous avoir préparé des kits d'accueil des clients (mesures barrières, plexiglass et indications...) très rapidement et à des prix plus que corrects!

- Madame la Maire de nous avoir épaulés en soutenant notre

- manifestation des "non-essentiels" et en créant une vidéo adressée au Président.
- L'ancienne Municipalité de nous avoir aidés à l'impression des affiches humoristiques et à la création d'une bannière aux entrées de la ville rappelant l'importance du commerce de proximité.
- Le Fournil de nous avoir financés une tribune audiovisuelle avec la télé de l'Yonne Comcom TV!
- Tous les commerçants et artisans de l'UCA pour la pose de sapins de Noël dans notre ville, quasiment la seule décoration pour Noël et nous remercions le magasin Kallenkoot pour son geste commercial!





Une coopération gourmande entre...







-- **Zoom sur** --

Travail en équipe!!

Découvrez les saucissons briochés maison de la boucherie Amaro avec la pâte à brioche fabriquée par le boulanger "Le Fournil".

Saluons nos 2 nouveaux commerçants!



Brico Villeneuve

"Après 30 ans de travail dans le secteur de l'industrie, le premier confinement au printemps m'a fait prendre conscience de la nécessité des commerces de proximité, de leur disponibilité et de la valeur du service rendu au client. Passionné de bricolage depuis toujours, j'ai donc construit le projet de pouvoir proposer au villeneuvien(ne)s une boutique de proximité. Grâce au concours de mon épouse, l'ouverture a eu lieu en septembre 2020 et nous avons reçu un accueil très chaleureux de la part des clients

ainsi que des commerçants. Ayant à cœur le conseil et le service, malgré la situation actuelle, nous espérons pouvoir répondre à vos attentes".

La boutique vous propose un service de quincaillerie, cordages, outillages à main et électroportatif, un rayon électricité, peinture, droguerie ainsi qu'un service de location de machines.



6 rue du Commerce - 06 71 53 98 85



Afro Barber

Venez découvrir votre nouveau et charmant barbier dans son échoppe au centre-ville de Villeneuve-sur-Yonne. Vous y trouverez des produits cosmétiques Vegan pour vous mesdames quand ces messieurs viennent se faire une petite

15 € la coupe + barbe - 10 € la coupe seule





🕖 18 rue du Commerce - ouvert 7/7 de 9h à 20h - 07 58 17 34 40 afrobarber.beautyshop@gmail.com

... les commerçants Villeneuviens !



-- **Zoom sur** --

La Lucarne aux Chouettes vous propose de découvrir ou (re)découvrir ses menus à savourer chez vous.

En effet, retrouvez tous les week-ends des menus différents concoctés par la cheffe du restaurant la Lucarne aux Chouettes en vente au magasin Casino de Villeneuve-sur-Yonne.

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

Les élus

Villeneuve-sur-Yonne est la 2^e commune après Sens, cinq élus vous représentent à la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais (CAGS) :

 - Mme Nadège NAZE, Maire de Villeneuve-sur-Yonne, Vice-Présidente en charge du Tourisme et du Contrat local de santé

- Jean KASPAR, 1er adjoint
- Francine SIMON, adjointe
- Fabrice LOISEAU, adjoint
- Cyril BOULLEAUX, conseiller municipal



Adresse:

21, boulevard du 14 juillet CS 80552

89105 Sens Cedex Tél : 03 86 65 89 00

Site: https://www.grand-senonais.fr/



Les compétences

Aménagement de l'espace

- > Transports
- > Éclairage public
- > Eau potable, assainissement des eaux usées et pluviales
- > Urbanisme

Cadre de vie

- > Le cadre de vie centralise les compétences dans le domaine des équipements sportifs et de loisirs, les centres de loisirs, les aires de grand passage et d'accueil
- Équipements sportifs et de loisirs : la piscine Tournesol et Toinot, le terrain de football dit "du district", le practice de golf du Camp de César
- > Centre de loisirs de Saint-Martin-du-Tertre
- > Aire de grand passage et d'accueil

Economie et tourisme

- > Développement économique et commercial
- > Actions de développement touristique
- > Itinéraires cyclables
- > Très haut débit

Environnement

- > Préservation du patrimoine naturel
- Gestion des parcs : le parc champêtre des Champs Captants à Sens, la Ballastière à Saint-Clément et les Lavandières à Maillot
- > Surveillance de la qualité de l'air
- > Collecte et recyclage, valorisation des déchets ménagers

> Les déchèteries sur rendez-vous

En raison de la situation sanitaire nécessitant la régulation des entrées en déchèterie, leur accès sur rendez-vous est prolongé jusqu'au 30 avril 2021. Il faut donc continuer à réserver un créneau horaire avant de se rendre dans l'une des 3 déchèteries de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais



Pour les usagers ne disposant pas d'accès internet, téléphonez au 03 86 83 95 61 ou au 03 58 45 10 23 de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

N'oubliez pas de vous munir de votre numéro de carte.

> Vy'bus intercom

Toutes les communes de la Communauté d'Agglomération sont désormais desservies par le réseau de transports Intercom. A Villeneuve, il y a la ligne Vy'Bus pour la ville et le transport à la demande (TAD) pour les hameaux, une réservation est obligatoire pour ce service la veille du voyage.

N° vert : 0 800 072 113 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Une autre nouveauté, cette fois plus ludique, donnera l'occasion aux voyageurs de profiter de leur temps de trajet pour découvrir gratuitement des œuvres de nouveaux auteurs dans des styles très variés. Cette offre est accessible via un flash code ou en se connectant sur :

http://intercom.smart-trip.fr/



> L'eau potable et l'assainissement

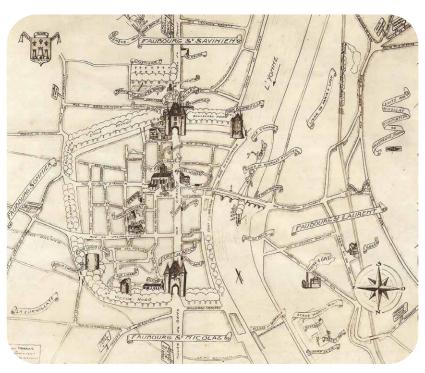


Nadège NAZE Maire Fabrice LOISEAU Adjoint au Maire

Histoire

Villeneuve-sur-Yonne, pas à pas...

Merci à Francine Simon pour sa contribution



Aimer sa ville, c'est apprendre son histoire et, ainsi, connaître ceux qui l'ont animée. En tirant les leçons du passé, on peut mieux vivre le présent et se projeter durablement dans l'avenir, celui de nos enfants et des générations futures.

Les rues, les maisons, les monuments, témoins de l'évolution citadine, sont autant de pages illustrées, grandeur nature, de cette histoire. Il suffit de s'y

arrêter quelques instants, de se projeter en imagination aux côtés des acteurs d'autrefois, pour apprécier la beauté de la ville, et pourquoi pas, avec une juste fierté en ressentir la responsabilité.

Des hommes de bonne volonté ont façonné Villeneuve-sur-Yonne. D'autres vont prendre le relais avec pour ambition la poursuite de leur œuvre. Emboîtons-leur le pas.

Il y a près de 900 ans, en 1163, aux limites sud-ouest du royaume de France, entre Gâtinais, Bourgogne et Champagne, le roi Louis VII le Jeune fonda Villa Nova Regis. Une façon de « marquer son territoire » en quelque sorte. Pour peupler cette ville neuve, les habitants déclarés libres béné-

ficièrent d'avantages. Ils étaient notamment affranchis de taxes féodales. Ces dispositions relevaient de coutumes déjà accordées à Lorris, un bourg du Gâtinais, un ensemble de franchises instaurées par Louis VI le Gros, son père. En outre, les habitants avaient le droit d'élire leurs magistrats et d'avoir une justice indépendante de celle du roi. Grâce à sa position géographique, cette ville franche se peupla rapidement. Elle ne tarda pas à développer des relations commerciales avec ses voisins et bénéficia de retombées économiques des grandes foires de l'époque, telles celles de Champagne.

Dès lors, baptisée Villeneuve le Roy, la cité devint résidence royale. Outre Louis VII, sa veuve, la reine Adélaïde de Champagne, puis leur fils Philippe Auguste y séjournèrent. Ce dernier y réunit même le Parlement. Plus tard, Saint-Louis y logea à son tour, notam-

ment en 1269, avant de partir en croisade.

Les souverains occupaient le quartier royal des Salles, au nord-est, de la ville qui comportait un château, une caserne, une chapelle et une fontaine, aujourd'hui disparus. Pour en défendre l'accès, Philippe Auguste fit construire la Grosse Tour, improprement appelée "Tour Louis le Gros". Ce sont les restes de ce donjon quasiment imprenable à l'époque, qui font face au Collège Chateaubriand.



Histoire

de protéger la cour royale. Plusieurs sources et le ru Galant remplissaient les fossés entourant la ville. Cette tour fait

> De la Tour Roland reste la base qui supporte maintenant une belle demeure. Nous pouvons la voir en haut de la rue du Puits d'Amour sur votre droite, maison avec terrasse, elle surplombe la promenade, derrière le lavoir, direction Porte de

La Tour de Rousson dont les vestiges restent apparents, se situe dans le parc de

la mairie et se voit ornée d'une gloriette.

Aujourd'hui, les seules portes fortifiées

restent majestueuses aux entrées Nord

Elles ont été construites au XIIIe siècle,

leurs parties hautes ont été reprises au

XVIe siècle. Elles possédaient deux herses

de chaque côté fermant les embrasures

Sur la Porte de Joigny, les statues de

plomb représentent des Templiers armés

et semblent défendre la ville. Apposé sur

un morceau de pierre, reste l'écu de Ville-

neuve figuré par trois tours surmontées

La Porte de Sens et la Porte de Joigny.

partie du patrimoine national.



Afin de se protéger d'éventuelles attaques toujours possibles de ses puissants voisins, de hauts et épais remparts flanqués de six tours avaient été érigés autour de la ville. Cinq portes fortifiées permettaient d'y entrer. Au pied des murailles de profonds et larges fossés étaient remplis d'eau, alimentés par des sources et le ru Galant. Aujourd'hui, les promenades suivent ces fossés, en partie comblés et agrémentés de jardins privés, sur près de deux kilomètres.

- La Porte Rampillon la plus petite des cinq portes fermait la rue du Puits d'Amour. ⁱPasser Rampillon" a longtemps signifié qu'on allait sur le coteau travailler dans les vignes, nombreuses autrefois.
- Deux autres portes encadrées de tours (la Porte du Pont et la Porte de Valprofonde, parfois appelée Porte Notre Dame) fermaient la rue du Pont à l'ouest et la rue de Valprofonde à l'est.

Du passé subsistent aujourd'hui:

- La Tour Bonneville (face à la plage) se dresse au bord de la rivière. Son assise médiévale en brique porte la marque des filins de traction des bateaux. La partie haute est du 19e siècle.
- Derrière la rue des Salles, une tour, en son temps recouverte de Lierre, était justement appelée la Tour au Lierre.
- La Grosse Tour est un donjon érigé sous le règne de Philippe Auguste fils de Louis VII. Haute de 21 mètres et très endommagée à ce jour, des travaux de consolidation ont été faits depuis peu. Elle ne faisait pas partie des tours et portes de l'enceinte de la ville. Il s'agissait d'abord













- 1- 1845 Les piliers de la Porte Rampillon
- 2- 1845 Vestiges d'une tour carrée et portion des courtines ouvrant sur les fossés.
- 3- 1845 La Tour Roland
- 4- 1845 La Tour au lierre
- 5- 1845 La Grosse Tour
- 6- 1880 Porte de Valprofonde avec la Grosse Tour en arrière-plan
- 7- 1845 La Porte de Sens
- 8- 1845 La rue du Pont qui conduit à l'église







chacune d'une fleur de lys.

et Sud de notre ville.

des portes.



Vie municipale

Au fil de la vie



Juin 2020

Bienvenue aux nouveaux-nés

Nôam GRILLET Jules RONOT

Ils nous ont quittés

Huguette CHESNEL veuve GOULAIN (92 ans) Pierre DETOURBET (93 ans) Mathilde LOQUET veuve CORNU (97 ans) Huguette DUFLOCQ veuve PRÉAUX (97 ans) Gilles TRIBUT (54 ans)

Juillet 2020

Bienvenue aux nouveaux-nés

Candice MOREL

Ils nous ont quittés

Odette JACQUIN veuve HOLOVIC (93 ans) Claudette DUTEL (82 ans) Michel SOLMON (72 ans) Jean-Luc DAUPHIN (64 ans) Eugénie PINARD veuve MEURER (94 ans) Michel GUILLAUME (63 ans)

Août 2020

Bienvenue aux nouveaux-nés

Abby LANGLOIS Shade DIKE Nidal SENBATI

Baptême

Lynda-Blanche LAISSU

Ils se sont pacsés

Céline DUPA et Sébastien WESNOCKER

Ils nous ont quittés

Yves LAQUERRIÈRE (82 ans)
Richard CARNIER (55 ans)
Marguerite BAUDOIN veuve DUPONT (95 ans)
Joseph PATER (75 ans)
Roselyne COLLET épouse LABBE (71 ans)
Alexandre MERCIER (50 ans)

Septembre 2020

Ils se sont mariés

Gérard AUBRY et Sandra DEL BIANCO Florent DIJOUX et Amandine DAUDET Ahmed BAY et Dalida KARAOSMANOVIC

Baptême

Sacha LECZINSKI

Ils se sont pacsés

Vivien BOULAY et Julie ROBERT

Ils nous ont quittés

Maurice JULLIEN (86 ans) Roger CHOUDAT (83 ans) Julia CARRER veuve BIZOT (92 ans) Claude CASTREC (94 ans)

Octobre 2020

Bienvenue aux nouveaux-nés

Myléna GUILLOU RAZNY Mayleen GERVAIS Lina RAHMANI Gianni FRANÇOIS

Ils nous ont quittés

Maurice OZOUF (84 ans) Jeannine GAUCHER veuve BORDAT (90 ans) Henri RIZZO (88 ans) Yvette MAUPETIT épouse SIMONOT (67 ans) Germaine RIETTE veuve VANNIER (90 ans) Raymonde BEAU veuve BOLLÉA (93 ans)

Vie municipale

Novembre 2020

Bienvenue aux nouveaux-nés

Romane FORTIN Isis DERREZ ROLLOT Lila ELHAOUCHI

Ils se sont pacsés

Adeline WOLFF et Julien DESVAUX Aurélie PIVA et Joaquim ALVES Laura GIRANTON et Alexis VASSEUR

Ils nous ont quittés

Irène BARBIER (94 ans)
Ginette GAILLARD (91 ans)
Josiane DEBO veuve LANTERNIER (79 ans)
Yvette BILLET veuve DERAET (96 ans)
Dominique CITEAUX (67 ans)
André DELHALLE (75 ans)
Jean CHICOUARD (74 ans)
Francine TILLET épouse TANCRÉ (78 ans)
Hélène GUÉRARD veuve CHARPENTIER (98 ans)
André LAURENT (75 ans)
Marie KASSIANOFF veuve OUETTE (96 ans)
Mauricette PAQUET veuve BUZZI (94 ans)

Décembre 2020

Bienvenue aux nouveaux-nés

Eden BONNEVIE Giulia WESNOSKER Juliann BERGER Ilyan IHYAOUI Lowrënz COLLIGNON Naëlle GATEAU

Baptême

Mylana LANGELLIER

Ils nous ont quittés

Simonne CATHELIN (90 ans)
Colette BARRÉ épouse LEDENTU (88 ans)
Bernard LEDENTU (87 ans)
Marie-Claude FILLIAU veuve LINERTE (75 ans)
Pierrette TURBAT veuve JAURAND (95 ans)
Jean-Pierre LELOUP (87 ans)
André COQUART (89 ans)
Marie OFFREDI (61 ans)

Janvier 2021

Bienvenue aux nouveaux-nés

Joyce GUIBOURG Donnovan BRAULT

Ils se sont pacsés

Marine TISSIER et Quentin MOLLENS Graziella GENEST et Cédric WITTERKOER Amandine MARET et Paul-Hugo SIMONACCI Morgane DUFOURNAUD et Gaël MONTAGNON Méghan DE SCHRYVER et Vincent ROBLOT

Ils nous ont quittés

Christiane BUYCK (85 ans)
Denise LANDRY (87 ans)
Claude DÉTRANCHANT (83 ans)
Alexandre BILLARD (90 ans)
Jeannine SALMON épouse KUJAWA (93 ans)
Marie-France HASSAN épouse BOIVIN (72 ans)
Paulette MANIGAULT (95 ans)
Odette GERVAIS-LASNIER veuve THOUVENIN (87 ans)
Liliane COLLINET épouse COUTRY (75 ans)
Jacques LACROIX (86 ans)
Marie Thérèse PETIT veuve BRESSET (97 ans)
Bernard ROUSSEAU (81 ans)
Marie Antoinette FÉVRIER veuve BERTHIER (97 ans)
Michel ROUIF (76 ans)
Simone CHADEYRON épouse FOULON (88 ans)

Février 2021

Bienvenue aux nouveaux-nés

Roxanne MASSIMINO Emma WATIN-PIERSON Esmée NAVARRO NEGRIER

Ils se sont pacsés

Béatrix LOZÈRE et Pierre TALCONE

Ils nous ont quittés

Jacqueline CÓNVARD veuve LACEPPE (91 ans)
Marlène LACOUR épouse SIMONETTI (81 ans)
Germaine RÉCIZAT veuve AVONDE (99 ans)
Lucie LEVEQUE veuve PICHON (87 ans)
Robert ARNAUD (82 ans)
Roger DI COSTANZO (85 ans)
Lynda COURTAUX épouse LEFEBVRE (46 ans)
Marie-Joël LEGRIER épouse VERNEZ (79 ans)
Paulette VASSAL veuve BASTID (88 ans)
Eric GUILLAUME (52 ans)
Lucien FEBVIN (75 ans)
Sylvain MONARD (49 ans)
Monique SUCHOT épouse VENET (80 ans)

Vie municipale

La vie de la Mairie

Deux collaboratrices ont été recrutées récemment. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions!

Séverine Joguet, Directrice des Affaires Financières



Séverine Joguet, pour vous présenter succinctement aux Villeneuviens, pouvez-vous nous retracer votre parcours professionnel ?

Titulaire d'une licence en Langues Etrangères Appliquées, j'ai d'abord travaillé 5 ans dans le secteur privé avant de rejoindre la Fonction Publique Territoriale en intégrant la mairie de Gron le 1^{er} janvier 2004. J'y étais chargée de la comptabilité puis de la gestion des

ressources humaines. En 2008, je suis devenue secrétaire de mairie à la commune d'Etigny où je suis restée presque 9 ans avant de prendre le poste d'adjointe au Directeur des finances de l'Agglomération sénonaise et de la ville de Sens. J'ai occupé cette fonction 4 ans avant de rejoindre l'équipe de Villeneuve-sur-Yonne le 1^{er} décembre 2020.

Quelles sont les préoccupations majeures vers lesquelles se sont tournés vos premiers efforts ?

Ma priorité n°1 a été de régler le budget primitif 2020 qui avait fait l'objet d'une saisine de la Chambre Régionale des Comptes (CRC). Il a ensuite fallu procéder à toutes les écritures comptables spécifiques. Parallèlement à ces tâches, j'ai monté un dossier afin de demander au Préfet une aide exceptionnelle pour les collectivités connaissant des difficultés financières particulières. Apporter des réponses aux questionnaires de la CRC a été ma priorité 1 bis ainsi que la mise en place d'outils de suivi de la trésorerie afin de décharger mon élue de référence, Mme Francine Simon, qui gérait cette problématique toute seule depuis août dernier. Dès mon arrivée, j'ai également préparé le budget primitif 2020 de la Caisse des Écoles ainsi que le compte administratif 2019.

Selon vous, quelles sont les qualités indispensables pour exercer cette fonction ?

Etre responsable des finances requiert bien évidemment des connaissances techniques en matière comptable et budgétaire. Il faut également des compétences rédactionnelles et organisationnelles. Il faut être rigoureux et surtout pédagogue, car la tâche consiste à accompagner, transmettre et expliquer tant aux collègues qu'aux élus des mécanismes et des règles complexes et en perpétuelle évolution.

Quelles sont vos impressions concernant la commune de Villeneuve-sur-Yonne ?

La commune en tant que telle, je la connais très bien puisque j'y suis née et j'y ai vécu les 24 premières années de ma vie. Les "affaires" de la commune, je ne connaissais pas hormis ce que m'avaient annoncé les élus lors de mon entretien d'embauche à savoir "une situation très compliquée". La situation est effectivement problématique, mais les élus en place ont la volonté de redresser la situation au plus vite et je me réjouis d'œuvrer à leurs côtés afin de redonner des marges de manœuvre à cette commune, lesquelles permettront à l'équipe municipale de dérouler son programme promis aux Villeneuviens.

Valérie Rosolen, Directrice des Ressources Humaines



Pour vous présenter succinctement aux Villeneuviens, pouvez-vous nous retracer votre parcours professionnel ?

J'ai débuté à la mairie de Villeneuvesur-Yonne comme responsable évènementiel du 1^{er} juin 2007 au 31 décembre 2015. J'avais en charge toutes les manifestations de la commune, la communication liée à ces évènements et le personnel pour les mettre en place.

J'ai eu l'opportunité par mutation de prendre la direction du service des ressources humaines à la mairie de Saint-Clément en janvier 2016 où je suis restée pendant 5 ans.

Ma prise de poste comme DRH à Villeneuve-sur-Yonne a eu lieu le 15 janvier 2021.

Quelles sont les missions prioritaires que vous vous êtes fixées en tant que directrices des ressources humaines ?

Faire un bilan des difficultés actuelles dans le service notamment en terme de gestion administrative des dossiers notamment ceux du personnel et remettre en place des outils de gestion des ressources humaines qui n'existent plus ou d'en créer de nouveaux pour fluidifier le quotidien.

Quels sont vos objectifs à court et long terme ?

Retrouver du bon sens dans la gestion quotidienne du service et apporter mon soutien psychologique, matériel et administratif à l'ensemble du personnel. J'accorde beaucoup d'importance à la qualité de la vie au travail et aux rôles que jouent les instances comme le CT et le CHSCT.

Comment définiriez-vous le rôle de DRH en quelques mots ?

Une/un DRH doit être un cadre bienveillant, juste et disponible pour pouvoir établir un lien avec les agents qui permette à tous d'en tirer profit en termes d'efficience et de bien-être au travail. Elle doit être à l'écoute et veiller au respect de la règle. Elle doit jouer un rôle pour pouvoir rendre le meilleur service à la population. Avoir le sens du service public doit être notre ambition commune.

Rencontrez-vous des problématiques nouvelles induites par la crise sanitaire actuelle ?

Oui, c'est certain. Cette crise sanitaire engendre pour certains services une charge de travail supplémentaire pour suivre le protocole sanitaire en vigueur qui évolue en permanence.

D'où, pour exemple, des emplois du temps qui doivent être adaptés en permanence en fonction du taux d'occupation des structures communales concernant notamment le personnel d'entretien.

Il faut également gérer le personnel en télétravail et prendre soin de ces agents qui ne doivent pas se sentir isolés à l'extérieur de la structure communale.

L'absentéisme lié aux arrêts "covid" représente également un vrai défi pour assurer les remplacements qui surviennent souvent la veille pour le lendemain dans tous les services...

Ouverture Ouverture

Expression des groupes municipaux

Tribune réservée à la majorité

Confiance, volonté et détermination

Le Groupe Majoritaire du Conseil municipal, qui a en charge la gestion municipale a conscience de l'importance des responsabilités que vous lui avez confiées.

Les difficultés que nous avons à gérer, en particulier sur le plan financier, nous les abordons sereinement, elles sont faites pour être surmontées. Nous avons confiance car nous savons que nous pouvons nous appuyer sur des chefs de services compétents et des agents qui, malgré le contexte, sont totalement investis au service de notre commune.

Nous serons à votre écoute, en ayant le souci de la vérité, car nous savons que les attentes sont nombreuses. Nous serons aussi à l'écoute des groupes de l'opposition en souhaitant que nos débats respectent les points de vue et surtout des personnes. Nous y veillerons.

Ensemble, avec vous, nous allons écrire une nouvelle et belle ambition pour Villeneuve-sur-Yonne.

Le Groupe Majoritaire : Ensemble, Faire Vivre la Démocratie

Tribunes réservées à l'opposition

La tribune de ce groupe n'a pas été remise dans les délais impartis.

Générations Villeneuve sur Yonne

Nous souhaitons remercier nos électeurs pour leur confiance lors du dernier scrutin et tenons à renouveler nos meilleurs vœux à chacune et chacun d'entre vous pour cette année 2021. Depuis mars 2020, notre vie est bousculée par la crise sanitaire. La proximité avec vous n'est donc pas simple. Néanmoins, nous souhaitons maintenir ce lien pour vous représenter au mieux lors des conseils municipaux. Nous avons interpellé la majorité sur le risque de désertification médicale et veillons à travailler sur divers dossiers afin d'améliorer la vie de notre commune. Solidaires, nous avons participé à la distribution des boîtes de Noël pour les plus démunis et étions présents, à votre écoute, sur le marché lors du deuxième confinement. Dans l'attente de jours meilleurs, nous vous invitons à prendre soin de vous et de vos proches.

Cyril André Audrey Lopez Rassemblement pour Villeneuve-sur-Yonne

Après huit mois d'installation au sein du Conseil municipal dont trois mois sous notre nouveau groupe, nous n'avons eu de cesse de travailler pour le bien des Villeneuvien-ne-s en participant activement aux différentes commissions.

Après des débuts difficiles, les choses se mettent en place positivement.

Deux dossiers sont particulièrement brûlants, les finances pour les raisons que nous connaissons tous et la santé par le départ de nos deux médecins en fin d'année. Nous restons bien évidemment très vigilants sur l'avancée de ceux-ci.

Malgré les difficultés existantes, n'oublions que notre ville a besoin de projets structurants pour l'avenir.

Nous sommes à votre écoute pour faire remonter vos idées, vos inquiétudes ou toute autre doléance parce que c'est ensemble que nous avancerons.

Mail: vsyautrement@gmail.com

Page FB : Villeneuve sur Yonne Autrement Site internet : vsyautrement.wixsite.com

VSY autrement

^{*} Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs, ils ne font l'objet d'aucune modification de la part de l'équipe rédactionnelle du magazine.

OUVERTURE

l'essentiel pour les Villeneuviens



Rendez-vous en juin 2021 pour la prochaine édition

#Villeconnectée

La Mairie de Villeneuve-sur-Yonne dispose d'un site Internet où elle affiche toute l'actualité de la commune.

Il est également possible de recevoir les informations directement dans votre boîte mail en vous inscrivant à la newsletter. Pour cela, rendez-vous sur : La Ville développe son activité sur les réseaux sociaux pour améliorer la qualité du service public et répondre à vos besoins tout en tenant compte de vos habitudes sur Internet.

Suivez-nous!

